



Assemblée des délégués 2017 Les participants ont fait plus ample connaissance avec notre hôte, la fondation Wendepunkt, lors d'une visite guidée.

La sécurité avant tout

La toute dernière étude sur les caisses de pension effectuée par AXA montre clairement que les assurés suisses considèrent la sécurité de leur capital comme le critère prépondérant lors du choix d'une caisse de pension.

De bons rendements ou la transparence financière n'atteignent que le deuxième rang. Nous avons fait le même constat lors des processus d'offre pour plusieurs clients potentiels cette année. Malgré des coûts parfois nettement plus bas pour les risques et l'administration et la conservation de la valeur qui y est liée, des affiliations ne se sont pas faites ; ils ont préféré rester ou changer pour une assurance multirisque, qui garantit certes le capital déposé, mais exige en contrepartie des primes de risque plus élevées et rémunère parfois moins bien l'avoir de vieillesse que les autres caisses de pension.

Il n'est pas toujours simple de contrer l'idée que les fondations collectives seraient moins sûres que les assurances multirisques, mais on peut faire valoir des contre-arguments. Exemple : en s'affiliant à PROSPERITA, une entreprise avec 25 collaborateurs aurait pu économiser 15 000 CHF par an en coûts pour les risques et l'adminis-

tration. L'entreprise aurait ainsi pu verser une partie de ces économies dans les réserves pour les cotisations de l'employeur, destinées à des éventuelles mesures d'assainissement. La sécurité et la baisse des coûts auraient donc toutes deux été atteintes.

De toute manière, plusieurs nouvelles entreprises se sont décidées en faveur de PROSPERITA cette année. Actuellement, 350 caisses de prévoyance avec environ 4500 destinataires sont affiliées à notre fondation collective. L'année boursière très favorable jusqu'à maintenant avec une performance intermédiaire de 5,6 % (Pool 1), nous a permis d'augmenter notre taux de couverture à environ 108 %. Nous espérons que nous pourrions clore l'exercice avec un rendement semblable et que le Conseil fédéral pourra éventuellement fixer un taux de rendement plus élevé de l'avoir-vieillesse.

Meilleures salutations

Joel Blunier
Directeur

PROSPERITA invitée chez la fondation Wendepunkt

Malgré des températures de loin supérieures à 30 degrés, plus de 80 personnes se sont réunies le 22 juin 2017 à Muhen/AG à l'occasion de l'assemblée annuelle des délégués de PROSPERITA.

Nous étions accueillis par la fondation Wendepunkt, une des plus grandes entreprises sociales suisses, affiliée depuis des années auprès de PROSPERITA. Les délégués ont d'abord eu l'occasion de connaître différents aspects du travail de la fondation au cours d'une visite guidée. Après le mot de bienvenue de Sascha Lang, directeur général de la fondation Wendepunkt, le président de PROSPERITA, Robert Roth, a passé en revue l'année écoulée, avec sa croissance constante du nombre d'assurés et des capitaux. Bendicht Loosli, responsable des mandats, a présenté les points clés des comptes annuels 2016. Joel Blunier, directeur de PROSPERITA, a expliqué que, pour la première fois, le rapport annuel avait aussi été publié dans une version brève plus compréhensible en français et en allemand. Il a aussi fourni des informations au sujet du projet de construction PlusEnergie à Möriken AG, où PROSPERITA investit CHF 6,4 mio.

Benno Halter, directeur régional, a présenté l'entreprise Trianon SA, nouvelle propriétaire de l'administratrice des caisses de pension, Treconta AG, et les services en ligne qui seront mis à disposition des employeurs et des assurés dès le printemps 2018, facilitant l'échange d'informations, les mutations et permettant des simulations. Concernant le Case Management de La Mobilière, Armando Piatti a notamment souligné l'importance d'annoncer rapidement les incapacités de travail pour maintenir les meilleures chances possibles d'une réintégration.

Martin Franceschina, expert des caisses de pension, a abordé dans son intervention la question de l'influence du taux d'intérêt technique et des principes LPP sur le montant des rentes. Enfin, Urs Holliger a présenté les résultats du screening du portefeuille que PROSPERITA avait demandé à la fondation Ethos. L'étude a confirmé que PROSPERITA suit une stratégie de durabilité stricte.

Enfin, Robert Roth a salué le délégué sortant du conseil de fondation, Paul Beyeler. Grâce à son important engagement et à ses compétences professionnelles, la fondation collective a pu développer son organisation. Et comme d'habitude, les délégués ont pu terminer la journée autour d'un apéro riche, accompagné de discussions animées.

Private Equity : nouvelle stratégie de placement

La commission de placement a réfléchi depuis longtemps à l'optimisation des placements et a examiné à cet égard le lancement d'une classe d'actifs « Private Equity ».

Il s'agit de participations à des entreprises qui ne sont pas cotées en bourse. Comme caisse de pension, les investissements ne peuvent pas être directs, mais seulement indirects dans le cadre d'un fonds avec des participations dans des entreprises de toutes sortes. Ces placements Private Equity promettent des rendements attrayants, mais seulement sur le long terme ; dans un premier temps, les rendements sont bas voire négatifs. Les rendements ne deviennent considérables qu'en cas de vente de la participation ou d'entrée en bourse. Comme le capital investi ne peut pas être retiré immédiatement, ou alors seulement avec des déductions parfois massives, l'investisseur est dédommagé au moyen d'une prime d'illiquidité.

Les placements Private Equity sont ainsi des investissements à plus long terme qui conviennent particulièrement aux caisses de pension avec un cashflow positif ou qui ont des rentrées d'argent plus importantes que les sorties. Après que l'entreprise PPCmetrics AG a examiné plusieurs variantes de stratégies de placement adaptées dans le cadre d'une étude d'Asset Liability Management (étude ALM), le conseil de fondation a décidé en mai d'entrer dans le Private Equity.

Bientôt, 4 % des fonds du Pool 1 seront investis dans cette classe de placement. Les premiers investissements ont déjà pu être faits par le biais des deux fournisseurs Partners Group et Schroder Adveq. La part des autres placements alternatifs (microfinance, senior secured loans, insurance linked securities) a aussi été augmentée de 4 à 7,5 %. Les obligations en francs suisses et les obligations convertibles ont, au contraire, été réduits de 7,5 %. La nouvelle stratégie de placement entrera en vigueur au 1^{er} octobre 2017.

En parallèle avec la modification de la stratégie de placement, PROSPERITA a aussi légèrement adapté le règlement des investissements. Dans ce cadre, la responsabilité pour toute la classe de « placements alternatifs », ainsi que pour les placements immobiliers indirects en Suisse, est passée des administrations externes à la commission de placement. Cette responsabilité est limitée pour le moment à fin juin 2019.

Conférence Stop Pauvreté

La conférence Stop Pauvreté de cette année se penche sur « Faire le bien avec de l'argent ? ».

Stop Pauvreté abordera aussi la question de la possibilité de bien gérer les finances de manière durable. PROSPERITA se penche sur ce thème depuis sa fondation. Nous vous invitons donc cordialement à participer à la conférence du 28 octobre 2017 à Zurich. PROSPERITA aura un stand sur place. Vous trouverez les détails dans le flyer ci-joint.

Informations et inscriptions sur www.stoparmut.ch



Loyers adaptés aux taux de référence plus bas

Le taux de référence pour les baux a baissé début juin 2017 de 1,75 % à 1,5 %.

Les bailleurs ne sont certes pas obligés de faire auto-matiquement profiter leurs locataires de cette baisse. Mais ces derniers ont en principe droit à ce que leur loyer baisse. Si le bailleur n'entre pas en matière sur une demande de baisse, les locataires peuvent faire une demande de baisse auprès de l'autorité de conciliation. Sans motivation valable de la part du bailleur, l'autorité décide en règle générale en faveur du locataire.

PROSPERITA a décidé d'adapter de sa propre initiative tous les baux dans les bâtiments qu'elle possède au taux de référence plus bas de 1,5 % et ne pas attendre d'y être obligée pour réagir. Si le taux de référence augmente à nouveau à l'avenir, les loyers seront aussi adaptés vers le haut. La mise en œuvre de la baisse de loyer se fait au 1^{er} octobre 2017.

En raison des rentrées de loyer plus bas, les rendements nets des immeubles baisseront aussi légèrement.

Partenariat avec le Forum pour décideurs chrétiens

Les 9 et 10 mars 2018, le 4^e Forum pour décideurs chrétiens se déroulera à Fribourg.

Le sujet du séminaire est « Reculer pour mieux sauter ». Cette dichotomie sera illustrée par des conférences et des témoignages. Parmi les participants on trouvera notamment les PDG Jean-Pascal Bobst, Kristine Braden, Hans Hess et Jürg Läderach, Steven Croft, évêque d'Oxford, ou le « premier citoyen » Dominique de Buman, président du Conseil national. PROSPERITA est sponsor et partenaire de cette manifestation. Nous offrons aux clients de PROSPERITA des billets d'entrée à prix réduit (billet pour les deux jours à CHF 340 au lieu de CHF 430 contre remise du code de participation FCF18_PROSPERITA).

Vous trouverez les informations et l'inscription dans la brochure ou sur www.forum2018.ch.

Début de chantier pour PlusEnergie à Möriken

Le premier coup de pioche du lotissement PlusEnergie à Möriken AG a eu lieu fin mai.

En avril 2017, PROSPERITA a acheté un de quatre bâtiments, un immeuble avec onze appartements en location, participant ainsi à ce projet particulier. Le lotissement dessiné par Setz Architektur est un projet phare en matière d'énergie, car il produit plus d'énergie sur l'année qu'il n'en consomme.

La consommation d'énergie des locataires peut être surveillée et gérée par un gestionnaire de consommation développé à l'interne. L'emménagement est prévu pour le 1^{er} juin 2019.



Thomas Perren, nouvel élu au conseil de fondation

Pendant quatre ans, Paul Beyeler s'est fortement engagé pour le développement de PROSPERITA comme délégué du conseil de fondation. Il vient d'être remplacé par Thomas Perren.

Ancien gestionnaire dans le domaine de la pharma, Paul Beyeler connaissait l'art de résumer rapidement des relations, créer des structures et développer des solutions adaptées aux risques. On lui doit aussi la création de la Fondation de prévoyance libre pour missionnaires PROSPERITA, qui offrira à l'avenir des solutions de prévoyance spéciales pour les collaborateurs à l'étranger. Paul Beyeler s'est retiré du conseil de fondation à fin juin 2017. Nous le remercions de son énorme engagement en faveur de notre fondation et lui souhaitons des bénédictions pour l'avenir.

Le 22 juin 2017, les délégués ont élu Thomas Perren, de Düdingen FR, comme jeune représentant d'une entreprise affiliée, au conseil de fondation pour le reste du mandat. Ce trentenaire est directeur et propriétaire de l'entreprise de conseil et de services PS Solutions AG et directeur de l'entreprise de technique de sécurité Tre-sortec AG à Düdingen FR.

La disparition de la fonction de délégué a exigé que le conseil de fondation se dote d'une vice-présidence. Fin août 2017, l'ancien membre du conseil de fondation et avocat Peter Augsburgger a été élu à l'unanimité comme vice-président.



Thomas Perren



Paul Beyeler



Heinz Oertle



Peter Moser

PROSPERITA
Fondation pour
la prévoyance
professionnelle

www.prosperita.ch

Secrétariat
PROSPERITA
Erlenauweg 13
3110 Münsingen
Téléphone 031 307 32 40
info@prosperita.ch

Gestion
Joel Blunier
Erlenauweg 13
3110 Münsingen
Téléphone 031 307 32 46
joel.blunier@prosperita.ch

Vente
Heinz Oertle
Erlenauweg 13
3110 Münsingen
Téléphone 031 307 32 45
verkauf@prosperita.ch

Aktuelle Kennzahlen

	15.9.2017	31.12.2016
Actifs immobilisés en millions	CHF 371	CHF 340
Nombre d'assurés	4138	3917
Nombre d'entreprises affiliées	350	336
Taux de couverture (Pool 1)	ca. 108%	104.91%
Performance (Pool 1)	5.6%	1.84%
Bénéficiaires de rente de vieillesse	346	315
Taux de conversion	6.6%	6.8%

Peter Moser passe le témoin à Heinz Oertle

Le responsable des ventes de PROSPERITA, Peter Moser, prend une retraite bien méritée à fin octobre 2017.

Pendant les quatre dernières années, Peter Moser s'est engagé à fonds pour acquérir des nouveaux clients et s'occuper des affiliations existantes. Nous le remercions chaleureusement de son engagement et lui souhaitons plein de bénédictions pour l'avenir.

Comme successeur de Peter Moser, Heinz Oertle a repris le poste de Key Account Manager et responsable opérationnel début septembre. Cet ancien directeur d'une gare CFF, âgé de 44 ans, qui a été aussi conseiller à La Bâloise Assurances, apporte son expérience de la gestion et de la vente et sera aussi l'adjoint du directeur.